



Déclarations et Discours

No 79/23

L'ÉNERGIE ET LES RELATIONS INTERNATIONALES

Allocution prononcée par le Sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan Gotlieb, à l'occasion de la cinquième Conférence nationale sur l'énergie au Canada tenue à Calgary, le 20 novembre 1979

Avant l'avènement de l'État-nation, les relations entre États et entre peuples évoluaient au gré de toutes ces forces qui poussent l'homme à agir. Les religions et les idéologies, tout comme d'ailleurs les ambitions dynastiques, ont concouru tantôt à rapprocher les populations, tantôt à provoquer la guerre. Les grands souffles d'énergie créatrice du genre de ceux qu'a connus l'Angleterre à l'époque élisabéthaine ont permis d'édifier de nouvelles sociétés et de redessiner la carte de vastes régions du monde. Le nationalisme a lui-même provoqué des bouleversements spectaculaires.

Le facteur économique compte évidemment parmi les forces qui influent sur les relations internationales. Les empires coloniaux n'ont pas uniquement vu le jour pour asseoir le prestige des métropoles et de leurs dirigeants. Leurs maîtres-d'oeuvre cherchaient à s'assurer la puissance et la sécurité économiques, et pour ce faire, il leur fallait dans une large mesure s'assurer le contrôle des ressources économiques. Et les forces en jeu dans les affaires internationales ont notamment conduit à l'épuisement des ressources économiques et la nécessité d'en trouver de nouvelles.

De nos jours, donc, l'énergie ne constitue d'une certaine manière qu'un simple engrenage de la roue que nous faisons tourner depuis des siècles. Mais ce serait trop facile d'en rester à cette constatation. La situation que nous vivons aujourd'hui est en fait sans précédent. Si les sources d'énergie sont multiples, le monde entier n'en dépend pas moins du pétrole à un degré encore jamais atteint pour quelque autre produit que ce soit. Aucun pays, aucune région du monde ne peut échapper aux répercussions d'une pénurie de pétrole ni les ignorer. Ces répercussions, se feront sentir partout et ne cesseront d'influer profondément sur les relations entre pays. Il ne faut donc pas s'étonner que les questions d'énergie soient devenues le point de mire de la politique internationale.

Sur le plan de la politique internationale, il nous faudra, je crois, accepter que le climat des vingt ou trente prochaines années puisse être plus instable qu'au cours de la période qui s'est écoulée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Au cours des dernières décennies, la paix a été maintenue, quoique de façon assez précaire, par l'équilibre nucléaire entre les deux superpuissances, la crainte d'une guerre nucléaire et le rôle joué par les puissances métropolitaines. Mais certaines forces risquent de déstabiliser le monde, parmi lesquelles:

- la dispersion toujours plus grande à travers le monde du véritable pouvoir économique, et partant, du pouvoir politique et militaire;
 - le caractère de plus en plus polycentrique du communisme international et le pro-
-

fond désaccord au sein du monde communiste entre Moscou et Pékin;
l'émergence d'une communauté mondiale composée de plus de 150 états dont beaucoup sont trop faibles pour être économiquement viables et voient leurs frontières souvent remises en question;
la tendance accrue à recourir à la force pour régler les conflits entre États;
la certitude ou, plus exactement, la croyance que ces conflits locaux ne risquent pas de dégénérer en une guerre nucléaire;
la révolution et les répercussions sociales du changement économique et technologique;
les exportations accrues d'armements;
la prolifération des armes nucléaires et le nombre croissant de membres du club nucléaire, et
le pétrole, qu'il ne faudrait pas passer sous silence, et plus particulièrement les effets économiques de la pénurie de pétrole.

En ce qui concerne l'énergie, seulement quelques nations, dont le Canada, sont relativement avantagées, mais aucune n'est libre de tout souci. Le problème de l'énergie touche presque autant les nations riches et industrialisées que les nations pauvres et en développement. Les excédents enregistrés dans les principaux pays producteurs de pétrole correspondent à des déficits partout ailleurs. Nous assistons à un transfert de ressources d'une ampleur et d'une rapidité sans précédent dans l'histoire. Depuis l'escalade des prix qui a suivi l'embargo décrété plus tôt au cours de la présente décennie, les pays de l'OPEP ont retiré de leur pétrole des revenus de plus de 500 milliards de dollars entre 1974 et 1978, et l'excédent cumulatif de leur compte courant dépasse les 170 milliards. Le bien-être de l'humanité, les perspectives de développement, les niveaux de vie et les espoirs pour l'avenir sont tous menacés. Même les profits que retirent certains pays du pétrole peuvent avoir des effets dévastateurs sur le plan social, ainsi qu'en font foi les événements en Iran.

A l'orée des années 80, il nous faudra bien constater que l'environnement mondial n'est plus du tout ce qu'il était au début des années 70, où l'heure était à la croissance, à l'optimisme et même au confort. Au cours de la dernière décennie, aucun facteur n'aura à lui seul autant perturbé les relations internationales que la crise énergétique, qui s'aggrave de jour en jour. Le pétrole — ou plus exactement la pénurie de pétrole — demeure toujours la pièce maîtresse par excellence sur l'échiquier de la politique internationale; il y a dix ans, à peu près personne ne pouvait prévoir quel usage on lui réservait.

Lors d'une allocution prononcée récemment aux Nations Unies, dans laquelle il préconisait l'adoption d'un plan mondial sur l'énergie, le président du Mexique s'est dit d'avis qu'en dernière analyse, la crise énergétique pourrait bien se révéler l'épreuve unificatrice qui rapprochera toutes les nations du monde dans un ordre mondial reposant davantage sur la coopération. Bien entendu, la volonté de coopérer est manifeste, mais il nous faut bien admettre que les tensions et les difficultés ont été jusqu'à présent pour le moins aussi accaparantes que la recherche de solutions à l'échelle planétaire. Dans les années 80, il se pourrait que les relations internationales atteignent un inconfortable degré de fluidité et d'incertitude avec lequel nous devons apprendre à

vivre et dont la cause principale sera la crise énergétique.

Si l'approvisionnement et la consommation énergétiques — particulièrement en ce qui a trait au pétrole — étaient répartis plus également à l'échelle mondiale, le problème auquel nous faisons face aujourd'hui aurait évidemment un caractère bien différent et serait beaucoup plus facile à résoudre. Sans doute n'est-il pas nécessaire de trop s'attarder sur le sujet dans le cadre d'une conférence sur l'énergie et les relations internationales. Ce sont les déséquilibres qui créent les tensions internationales. Les treize pays membres de l'OPEP produisent environ 80 p. cent du pétrole vendu sur les marchés mondiaux. Les trois quarts de la production proviennent des pays du Moyen-Orient. Sur le plan de la consommation, les États-Unis importent environ 50 p. cent du pétrole qu'ils consomment, soit le quart des ressources destinées à satisfaire l'ensemble de leurs besoins énergétiques. L'Europe de l'Ouest doit pour sa part importer près de 100 p. cent du pétrole qu'elle consomme, soit la moitié de ses besoins énergétiques; il convient cependant de souligner que le Royaume-Uni et la Norvège font maintenant exception à la règle. Par comparaison, les Canadiens se retrouvent dans une position très avantageuse puisque leurs importations nettes de pétrole ne correspondent qu'à environ 12 p. cent de leurs besoins et qu'ils sont des exportateurs nets d'énergie.

Si ce n'était du fait que l'Union soviétique arrive à satisfaire ses propres besoins en énergie et en pétrole, et même ceux de la plupart de ses partenaires d'Europe de l'Est, les relations internationales seraient infiniment plus compliquées qu'elles ne le sont, en particulier entre les grandes puissances. La Chine, qui est présentement un petit exportateur de pétrole, n'a pas davantage occupé une place très importante sur le marché international. Il reste à voir si l'Union soviétique réussira dans la prochaine décennie à maintenir sa production à un niveau suffisant pour satisfaire ses propres besoins ainsi que ceux des autres pays d'Europe de l'Est. Mais force nous est de reconnaître que ces pays peuvent se trouver un jour dans l'obligation de faire appel aux marchés mondiaux et d'envisager les éventuelles répercussions d'une telle démarche sur le plan géopolitique, en particulier au Moyen-Orient. Certains observateurs estiment que, d'ici à 1982, le bloc des pays communistes devra importer environ 700 000 barils de pétrole par jour, par opposition à des exportations nettes d'environ un million de barils par jour en 1978.

Le nouveau rôle des entreprises multinationales constitue un autre facteur important dont doivent tenir compte nos dirigeants au moment d'introduire la question énergétique dans les considérations de la politique étrangère.

Ce sont les sociétés multinationales qui s'occupent depuis toujours des travaux de recherche, de prospection et de mise en valeur des ressources pétrolières, de même que des ententes commerciales qui en découlent. Par exemple, lors des embargos et des pénuries de 1973, la répartition des approvisionnements a dans l'ensemble été organisée et effectuée par les multinationales. Or, l'on constate qu'à l'heure actuelle, les pays producteurs ont tendance à exercer un contrôle non seulement sur leurs biens, mais aussi sur l'évolution des relations commerciales. Pour se ménager certaines garanties d'approvisionnement, les gouvernements de nombreux pays consommateurs

ont donc décidé de conclure des accords bilatéraux, et il est raisonnable de penser que ces tendances se maintiendront. Ainsi, en 1979, environ 20 p. cent des besoins japonais en pétrole importé étaient couverts par des ententes d'État à État; en 1980, ce pourcentage dépassera les 35 p. cent.

Lors de la création du Groupe de travail sur Pétro-Canada, le gouvernement fédéral a précisé qu'il importerait de conserver un organisme public habilité à représenter le gouvernement pour l'importation de pétrole brut. Présentement, nous négocions avec le Mexique et le Venezuela. Les ententes entre États peuvent varier par le fond et la forme, mais toutes viseront essentiellement l'adoption de dispositions destinées à assurer un approvisionnement stable à un pays consommateur donné par un pays producteur donné. Pendant quelque temps — peut-être même pour longtemps — ces ententes viendront simplement s'ajouter aux accords commerciaux traditionnels qui se sont dans l'ensemble révélés satisfaisants.

Pendant le temps qu'il me reste, je m'attarderai sur trois aspects particuliers de l'énergie et des relations internationales. Sans prétendre vider la question, j'aimerais quand même illustrer la proposition générale suivant laquelle les questions liées à l'énergie sont et demeureront au centre de la vie économique et politique mondiale. Mon propos portera d'abord sur l'énergie, le monde en développement et les relations que nous entretenons avec ce dernier en tant que pays industrialisés. En deuxième lieu, je parlerai de la place qu'occupe l'énergie dans les relations entre pays industrialisés. Je terminerai en exposant l'une des façons dont la mise en valeur de nouvelles ressources énergétiques — en particulier l'énergie nucléaire — vient modifier la conduite des relations internationales.

Le problème de l'énergie trace une ligne de démarcation au sein du monde en développement. D'un côté se trouvent les pays en développement riches en pétrole, et de l'autre, au moins une centaine de pays aux ressources énergétiques limitées et dont le progrès économique est intimement lié à l'obtention — d'une manière ou d'une autre — de produits énergétiques en quantités toujours plus grandes.

A l'heure actuelle, la consommation en pétrole du monde en développement correspond au tiers environ de celle des pays occidentaux industrialisés. Il faut cependant se méfier des apparences, car cette consommation est surtout le fait d'à peine une poignée de pays en développement plus avancés que les autres. En réalité, la consommation globale combinée de plus de 90 pays en développement est inférieure à celle des seuls Canadiens. Dans ses prévisions, l'OCDE a prédit que, d'ici la fin du siècle, la demande énergétique aura plus que quintuplé dans les pays du tiers monde (alors qu'elle n'aura que doublé dans les pays industrialisés), et que les besoins de ces derniers en matière d'importations auront triplé. Cette croissance de la demande s'explique en partie par le phénomène actuel de l'industrialisation accélérée et en partie par l'attention que porte la communauté internationale à la satisfaction des besoins fondamentaux de l'homme (qui englobent la consommation d'énergie). Si cette demande ne pouvait être satisfaite, les pays du tiers monde ne pourraient progresser au rythme prévu et les tensions internationales en seraient accrues d'autant.

Il ne faut donc pas s'étonner que le problème énergétique constitue un important élément du dialogue Nord-Sud. Les pays de l'OPEP refusent systématiquement de discuter de questions de prix et d'approvisionnement avec les pays industrialisés à moins qu'elles ne soient abordées dans le cadre du débat plus général sur ce qu'il est convenu d'appeler le nouvel ordre économique. En d'autres termes, ils ne se disent disposés à jeter le pétrole dans la balance que si les pays industrialisés acceptent de négocier des modifications aux règles internationales relatives au commerce, aux questions monétaires, aux produits de base et au développement. Jusqu'à présent, les pays membres de l'OPEP et les autres pays en développement ont fait front commun bien qu'on ait noté des signes de tension à la CNUCED V ainsi qu'à la récente Conférence des non-alignés à La Havane.

Diverses tentatives ont été faites pour favoriser l'amorce d'un dialogue international sur l'énergie. Une conférence sur les ressources énergétiques nouvelles et renouvelables doit avoir lieu en 1981 sous l'égide des Nations Unies. Comme je l'ai déjà dit, le président Portillo du Mexique a pour sa part exposé les grandes lignes d'un plan énergétique mondial. Les pays en développement ont saisi les Nations Unies d'une proposition visant la tenue de négociations globales sur la coopération économique internationale dans le cadre desquelles serait abordée "simultanément" la question de l'énergie. Ces négociations auraient pour but d'examiner les grandes questions touchant le dialogue Nord-Sud et les relations entre elles, et de rechercher des solutions. On y aborderait entre autres "les problèmes relatifs aux matières premières, à l'énergie, au commerce, au développement, aux questions monétaires et aux finances". La résolution bénéficie de l'appui des 119 membres du groupe des 77. Advenant son adoption, les négociations pourraient débiter l'an prochain, mais il est évident qu'elles pourraient toucher des domaines dont s'occupent déjà d'autres organismes et qu'elles progresseraient difficilement en raison du grand nombre de points à l'ordre du jour et de participants éventuels.

Vous vous souviendrez sans doute que les participants à la Conférence sur la coopération économique internationale (CCEI) tenue il y a quelques années poursuivaient sensiblement les mêmes objectifs généraux mais n'ont pas réussi à régler le problème de l'énergie. Si les difficultés que connaissent les pays en développement non producteurs de pétrole demeureront un élément crucial du dialogue Nord-Sud dans les années 80, on n'entrevoit encore à l'heure actuelle aucun moyen d'entreprendre des négociations constructives. L'un des plus grands enjeux des années 1980 consistera à sortir de cette impasse.

Quelle que soit l'issue du débat et de la coopération en matière d'énergie, les pays industrialisés sont sans aucun doute profondément engagés dans une analyse collective de leurs problèmes énergétiques. Au sein de la Communauté européenne apparaissent les premières ébauches d'une politique commune à cet égard. L'Agence internationale de l'énergie dont font partie un nombre plus grand encore de pays industrialisés constitue une tribune et un cadre pour l'action collective. A l'OCDE, toutes les discussions sur les politiques économiques des pays membres tournent autour des répercussions de la crise énergétique. Quant aux sommets économiques auxquels le Canada participe aux côtés des six autres principaux pays industrialisés, ils portent de

plus en plus sur les questions énergétiques. De fait, l'été dernier à Tokyo, les chefs de gouvernement y ont consacré presque tout leur temps.

Il est clairement ressorti de cette rencontre à laquelle assistaient le Premier ministre Clark, Mlle MacDonald et M. Crosbie, que la nécessité s'impose de réduire les importations et la consommation de pétrole et de développer des sources d'énergie de rechange.

Les sept pays qui participaient au Sommet ont accepté de se fixer pour 1985 des objectifs au titre des importations de pétrole de façon à réduire leur demande sur le marché mondial. Ils se sont dotés des instruments à l'aide desquels pourront être évalués les progrès accomplis dans cette voie. D'autres pays européens ont suivi leur exemple. En eux-mêmes, les objectifs ne donnent strictement rien, mais ils fournissent des points de repère grâce auxquels peut être jaugée l'efficacité des mesures adoptées. En ce qui concerne le Canada, nos engagements internationaux vont dans le sens de l'objectif d'auto-suffisance du gouvernement et cet objectif se trouve renforcé par l'appui que lui accordent les autres grands pays industrialisés.

Les chefs de gouvernement réunis à Tokyo ont également reconnu qu'il est urgent d'encourager l'exploitation de ressources énergétiques moins conventionnelles que le pétrole. Convaincus que la collaboration internationale peut venir renforcer les efforts consentis par chaque pays, ils ont créé un groupe international des techniques énergétiques. Le GITE s'intéresse aux problèmes liés à la commercialisation des techniques qui ont fait leurs preuves mais n'ont pas encore été mises en marché. Il est chargé d'identifier les techniques les plus prometteuses, de voir à quels obstacles peuvent se heurter leurs utilisateurs et d'étudier la façon de les commercialiser par une action internationale concertée, sans écarter la possibilité d'un financement international. Les résultats de l'étude doivent être publiés d'ici la fin du mois de mars, bien avant le prochain Sommet prévu pour le mois de juin à Venise.

Evidemment, la conservation et l'exploitation d'autres sources d'énergie destinées à remplacer le pétrole prendront un certain temps. Dans l'intervalle, les pays industrialisés — et les autres aussi, d'ailleurs — risquent de subir des interruptions de leurs approvisionnements en pétrole. Point n'est besoin de tourner le fer dans la plaie ces jours-ci.

Pour les pays industrialisés, la crise pétrolière de 1973 aura marqué les débuts d'une ère de collaboration beaucoup plus étroite qu'on ne l'aurait jamais cru nécessaire. Si de telles interruptions délibérées des approvisionnements en quelque produit que ce soit devaient se produire souvent dans le but de faire monter les prix ou d'atteindre des objectifs politiques, la conduite des relations internationales deviendrait un véritable défi. Heureusement, il arrive rarement en temps de paix que des embargos soient décrétés dans un but précis. Les pays industrialisés ont probablement davantage de raisons de craindre des pénuries par suite d'agitations dans les pays producteurs ou en raison de leur désir tout à fait légitime de faire correspondre leur niveau de production à leurs objectifs économiques et sociaux.

Si les économies industrialisées semblent en mesure de s'accommoder de cette situation à long terme, elles sont vraisemblablement plus vulnérables lorsque surviennent des restrictions ou des interruptions à court terme. Les pays touchés doivent donc choisir entre, d'une part, des privations inacceptables et des ruées vers les approvisionnements, et, d'autre part, un effort de coopération internationale destiné à atténuer les effets de la crise. De façon générale, le Canada et ses partenaires industrialisés ont opté pour la voie de la coopération. Les sommets et l'Agence internationale de l'énergie à Paris en constituent les principaux instruments.

Le Canada prend très au sérieux le rôle qu'il est appelé à jouer comme membre de l'AIE. Si nous sommes moins vulnérables aux perturbations des prix et de l'approvisionnement que la plupart de nos partenaires de l'AIE, il reste qu'en tant que nation commerciale, la stabilité et la prospérité économique de ces derniers nous intéressent au plus haut point. Notre appartenance à l'Agence et à d'autres organismes voués à la coopération économique avec nos partenaires industrialisés constitue l'un des principaux moyens par lesquels nous assurons la promotion de nos intérêts.

Au sein du groupe des nations industrialisées, le degré de vulnérabilité face à la crise énergétique peut influencer sur les choix politiques qu'un pays est appelé à faire à l'égard des grandes questions internationales. Un pays comme le Japon qui se retrouve tout au haut de l'échelle de vulnérabilité doit, selon toute vraisemblance, accorder une cote très prioritaire à sa diplomatie de l'énergie et des ressources. Les positions qu'adoptent les pays de l'Europe de l'Ouest et le Japon en ce qui concerne toute une gamme de questions d'intérêt régional et international reflètent cette réalité. A l'occasion, des tensions se manifestent entre amis de longue date et alliés: les reproches adressés aux États-Unis et au Canada par les pays européens pour leur prodigalité en énergie en sont un exemple.

Je ne puis, bien entendu, passer sous silence l'importance primordiale que revêt le facteur énergétique dans nos relations avec les États-Unis. En elles-mêmes, ces relations illustrent bien à quel point la situation a évolué pour tout le monde au cours de la dernière décennie, ainsi que le rappelait Donald MacDonald hier. Qui se souvient encore qu'il y a dix ans à peine, la plus grande ambition des Canadiens consistait à vendre du pétrole à leur voisin américain auquel ils reprochaient à l'époque d'imposer des quotas à l'exportations!

Les années 70 ont donné lieu à un rajustement majeur de nos relations en matière d'énergie, et pour ce faire, nous avons dû traverser il y a cinq ou six ans une période où se sont manifestées certaines tensions. Les États-Unis ont dû admettre petit à petit qu'ils s'étaient trompés en croyant que le Canada était un vaste réservoir d'hydrocarbures où ils pouvaient puiser à volonté. Nous serions bien mal placés pour les en blâmer, puisque nous y avons cru nous-mêmes pendant fort longtemps.

Je crois que nos deux pays se sont remarquablement bien tirés de l'épreuve. Il est sans doute juste de dire qu'aux États-Unis, les dirigeants savent généralement reconnaître les limites qui leur sont imposées et s'efforcent de résoudre les problèmes un à un, à mesure qu'ils se présentent. A mon avis, l'expérience nous a révélé que les États-Unis

sont loins d'être aussi avides de monopoliser nos ressources énergétiques que certains Canadiens se plaisent à le croire. Bien entendu, nous demeurons pour nos voisins un important fournisseur d'énergie, en particulier de gaz naturel, et nos deux pays se sont lancés ces toutes dernières années dans de nouvelles entreprises de coopération dans des domaines comme la construction de pipelines et les échanges de pétrole et d'électricité. Je suis fermement convaincu qu'au chapitre de nos relations énergétiques, nous aborderons les années 80 dans un climat de confiance mutuelle et de réalisme bien meilleur qu'il y a quelques années à peine.

Si les problèmes énergétiques n'en sont pas résolus pour autant, il reste que cette nouvelle conjoncture constitue un atout majeur.

Je formulerais maintenant quelques brèves observations au sujet de la dimension internationale du développement de l'énergie nucléaire. Même si le pétrole à bon marché avait continué indéfiniment de couler à flot, il nous aurait quand même fallu un jour ou l'autre faire face à la prolifération nucléaire. La crise énergétique vient grandement compliquer la situation du fait qu'elle pousse de plus en plus de pays à se lancer dans des programmes de production nucléaire. Tout en répondant à des aspirations on ne peut plus légitimes, ces programmes pacifiques n'en font pas moins appel à des techniques susceptibles de déclencher des catastrophes. Souvent régie par des règles de base admises par tous les intéressés, la coopération internationale — qu'il s'agisse de la construction d'un pipeline, du commerce international du charbon ou de la protection de l'environnement — contribue sans aucun doute à nous faire progresser dans la voie du règlement du problème énergétique mondial sous tous ses aspects, ou peu s'en faut. Dans le domaine nucléaire, la coopération et les règles de base revêtent une importance tout à fait particulière. "L'énergie dans les affaires internationales" acquiert dans cette perspective une dimension qui va bien au delà de la crise énergétique proprement dite. De fait, cette question se situe au centre des préoccupations touchant la paix et la sécurité mondiales.

En tant que Canadiens, nous ne pouvons nous soustraire à nos obligations face au nucléaire. A l'instar d'autres nations, nous souhaitons que l'atome ne serve que des fins pacifiques. Ce désir est d'autant plus vif que nous possédons de l'uranium et disposons de techniques de pointe pour la production d'énergie nucléaire. Parallèlement, nous ne pouvons feindre d'ignorer, non plus d'ailleurs que les autres protagonistes, les risques que la prolifération des armes nucléaires fait courir à une communauté mondiale aujourd'hui si fragile. C'est pourquoi nous sommes retrouvés parmi les plus ardents partisans des efforts internationaux destinés à veiller à ce que l'énergie nucléaire ne soit utilisée qu'à des fins pacifiques, et à établir des règles reconnues à l'échelle internationale. Nous poursuivrons notre effort dans le cadre des débats de l'Évaluation internationale du cycle du combustible nucléaire ou de la Conférence chargée de réviser le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires prévue pour l'année prochaine, ou encore, lors de rencontres bilatérales.

Le Parlement doit entreprendre prochainement une revue de la politique étrangère canadienne à l'occasion de laquelle seront plus particulièrement analysés les changements survenus dans le monde depuis la dernière revue du genre effectuée au

Canada il y a déjà près d'une décennie. Lors de l'étude de ces changements et de leurs répercussions sur la stabilité et l'ordre internationaux, il conviendra certainement d'accorder une attention toute particulière aux effets de la crise énergétique sur les relations étrangères du Canada.

La mise en valeur de nos richesses naturelles se situe depuis toujours au centre de nos préoccupations en matière de diplomatie et d'affaires étrangères. Qu'il suffise de mentionner:

- les négociations visant la protection de nos ressources halieutiques
- la délimitation et la revendication de notre vaste plateau continental
- l'établissement de la zone économique des 200 milles
- les mesures visant à garantir l'exploitation rationnelle des nodules manganifères des fonds marins
- la protection de nos ressources dans l'Arctique par la création de zones anti-pollution.

On constate donc que, ces derniers temps, un nombre impressionnant de démarches diplomatiques visait la protection de nos ressources. Par ailleurs, les négociations sur l'uranium engagées ces dernières années avec l'Europe occidentale et les Japonais ont donné d'excellents résultats malgré certaines difficultés de parcours. Nos partenaires se préoccupaient de la sécurité des approvisionnements, et nous, des conditions du transfert, et notamment de la question du recyclage du combustible usé — il s'est sans doute agi là de la question la plus délicate qu'ait eu à régler le Canada dans ses récentes relations avec ces États.

Si nous nous tournons vers l'avenir, force nous est de constater que l'énergie est destinée à occuper une place encore plus grande dans nos relations internationales.

Cette conclusion est inévitable, compte tenu de facteurs comme notre rôle en tant que participant aux Sommets et membre du groupe occidental des nations industrialisées, notre rôle de fournisseurs de matières premières sur le marché mondial, nos demandes en tant qu'importateurs de pétrole, notre besoin de débouchés étrangers à titre d'exportateurs nets d'énergie et notre participation aux efforts scientifiques et techniques visant l'exploitation de nouvelles ressources énergétiques. L'interrelation fondamentale entre notre politique énergétique intérieure et notre politique d'exportation se reflétera dans de nombreux domaines. En ce qui concerne l'hydro-électricité et le gaz de l'Arctique, pour ne citer que ces deux exemples, le recensement de nos propres besoins, le financement et la construction des installations, la politique canadienne d'exportation et l'existence des marchés étrangers pourraient fort bien être tous interreliés. Qu'il s'agisse des conditions régissant l'exportation du gaz, de coopération dans le domaine du transport de l'énergie, de coopération technique pour la mise en valeur de ressources non conventionnelles ou des circonstances dans lesquelles doivent s'effectuer les exportations de combustible nucléaire, quelle que soit la nature des questions générales ou particulières, la conduite des relations internationales sera monopolisée par la question de l'énergie.

Il n'est pas exagéré de dire qu'au cours des prochaines décennies, la diplomatie canadienne devra à l'égard des ressources, viser à l'excellence dont elle a fait montre il y a quelques années, à l'époque où le Canada tentait de s'affirmer en tant que nation et d'assumer le rôle qui lui revenait dans la recherche de la paix et de la sécurité internationales.

Je me résume.

Le problème de l'énergie crée un précédent. Des facteurs économiques inévitables y sont liés, et nous aurions dû y faire face de toute façon, indépendamment des fantaisies manifestées par certains dirigeants ou groupes de pays. C'est un problème planétaire, le premier du genre à frapper toutes les régions du monde. Personne ne pourra se soustraire aux ajustements que nécessite son règlement.

Ce problème modifie profondément l'orientation des économies nationales. Il crée de nouvelles tensions et de nouvelles incertitudes sur les plans aussi bien intérieur qu'international. Il influe sur les relations bilatérales de même que sur la substance même des relations multilatérales. Il fait place nette et oblige les pays à s'engager dans de nouvelles formes de collaboration internationale.

Sur la scène internationale, la question énergétique constituera un facteur tout aussi important que les autres au cours des années à venir, et elle contribuera tout autant à créer un climat d'incertitude et d'instabilité.

Pour sa part, le Canada peut envisager l'avenir avec optimisme grâce à la grande diversité de ses ressources énergétiques présentes et potentielles. Pour cette raison, notre pays est vraisemblablement appelé à devenir à long terme un exportateur net d'énergie, peut-être même l'un des plus importants, et il est raisonnable de croire qu'il aura par la même occasion davantage voix au chapitre dans le domaine des relations internationales. Nous pouvons envisager l'avenir avec autant de confiance que tout autre pays. Il nous faudra satisfaire nos besoins futurs, puis faire le meilleur usage possible de nos ressources excédentaires sur le marché international, et enfin, contribuer de la meilleure façon possible à l'effort collectif de coopération internationale, lequel revêt un caractère primordial.